



Numéro de l'acte	2017-21-RPFA
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	8.8.5.2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2017

### QUESTION N°2017-21

**SPORT** : Motion de soutien à la candidature de la Ville d'Amiens à l'élection de la Capitale Européenne de la Jeunesse pour 2020

**RAPPORTEUR** : Madame Laurence DELAVAL

Vu l'Article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant,

- que notre région des Hauts de France incarne des valeurs sportives, éducatives et citoyennes à destination des jeunes, valeurs auxquelles la Ville d'Arques est attachée,
- que la Ville d'Amiens, déclarée finaliste, est donc candidate à l'élection de la Capitale Européenne de la Jeunesse pour 2020,
- qu'au-delà de la Ville d'Amiens, cette candidature concerne l'ensemble de notre région des Hauts de France,
- que la Ville d'Arques est également ville amie des enfants grâce à l'obtention de son Label décerné par l'UNICEF.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- d'apporter son soutien à la candidature de la Ville d'Amiens à l'élection de la Capitale Européenne de la Jeunesse pour 2020 et émet le vœu qu'Amiens remporte cette finale.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,  
Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 13 Mars 2017

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 13 MARS 2017**

**Affiché le 14 Mars 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept le treize mars à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 07 Mars 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

**Absents excusés :**

Christine DACY ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL  
Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS  
Roxanne VASSEUR PEPE ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE  
Corinne REANT ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY  
Benoît ROUSSEL ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 23 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

**Délibération 2017-06 : Messieurs Bruno WINTREBERT, Alain RICOUART, Dominique GODART ne prennent pas part au vote ni au débat, étant membre du Conseil d'Administration de l'ESA Football.**

**Délibération 2017-07 : Messieurs Bruno WINTREBERT, Alain Ricouart, Jean-Marc BOURGEOIS, François FRADIN ne prennent pas part au vote ni au débat, étant membre du Conseil d'Administration de l'AMGA.**

**Madame Laurence DELAVAL est nommée secrétaire de séance.**